

VILLE DE RIXHEIM

Nombre de membres
en exercice :
15

Membres présents :
11

Membre excusé
avec procuration
1

Membres excusés
2

Membre absent
1

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du jeudi 12 février 2026

dans la Salle de réunion de l'Annexe de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le douze février de l'an deux mille vingt-six)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Présidente

Présents : 11

Mme Rachel BAECHTEL, Mme Valérie MEYER, Mme Marie ADAM, M. Christophe EHRET,
Mme Josiane FORêt, Mme Danielle GRUMET, Mme Maryse LOUIS, Mme Catherine MATHIEU-
BECHT, Mme Dominique SCHNEIDER, M. Fernand THUET, M. Eddie WAESELYNCK

Excusée avec procuration : 1

Mme Sylvie KUENEMANN, procuration à Mme Maryse LOUIS

Excusés : 2

M. Mathieu GARÉ
M. Raphaël SPADARO

Absent : 1

M. Gilbert GOEPFERT

POINT GÉNÉRAL À L'ORDRE DU JOUR

2. Débat d'Orientation Budgétaire 2026

Il est rappelé aux Administrateurs que, conformément à l'article 2312-1 du C.G.C.T. (Code Général des Collectivités Territoriales), le vote du budget doit être précédé de la tenue d'un débat d'orientation budgétaire dans tous les établissements publics de plus de 3 500 habitants. Il est un moment privilégié d'échanges et de débats sur les grandes orientations de la collectivité.

Il est proposé aux administrateurs de prendre connaissance de certains éléments du futur budget :

BUDGET PRINCIPAL

Lors de la clôture de l'exercice 2025, ce budget affiche un résultat positif de 35 164,74 € (il s'élevait à 34 549,60 € en 2024).

Section	Résultat sortie 2024	Résultat exercice 2025	Résultat sortie 2025
Investissement	11 420,28	0	11 420,28
Fonctionnement	23 129,32	615,14	23 744,46
TOTAL	34 549,60	615,14	35 164,74

En 2025, les aides et secours accordés s'élèvent à 7 481,40 € (ils s'élevaient à 9 853,51 € en 2024).

Les dépenses du personnel mis à disposition, en 2025, ont intégré les frais de personnel des mois de novembre et décembre 2024 ; elles étaient donc supérieures à celles d'un exercice normal. En 2026, ces dépenses devraient retrouver un niveau de l'ordre de 75.000 € (au lieu de 95.000 € en 2025).

La subvention versée par la ville sera réduite en conséquence.

Ces dispositions permettent d'appréhender l'exercice 2026 comme suit :

1. Les dépenses de fonctionnement

Le tableau ci-après donne un aperçu des dépenses de fonctionnement prévues en 2025 :

	Budget 2025	Budget 2026
011 Charges à caractère général	4 250	4 250
012 Charges de personnel	95 000	75 000
042 Amortissement des immobilisations		0
65 Autres charges de gestion courante (essentiellement les secours)	23 950	23 950
67 Charges exceptionnelles	500	500
	123 700	103 700

2. Les recettes de fonctionnement

Le tableau ci-après donne un aperçu des recettes de fonctionnement attendues pour 2026 :

	Budget 2025	Budget 2026
002 Reprise du résultat de l'exercice précédent	23 129	23 744
74 Subvention communale	95 000	70 000
75 Produits de gestion courante (dons,...)	5 000	9 500
77 Recettes exceptionnelles	571	456
	123 700	103 700

3. Le section d'investissement

	Budget 2025	Budget 2026
Recettes		
001 Reprise du résultat de l'exercice précédent	11 421	11 421
040 Amortissement des immobilisations		
Dépenses		
2051 Concessions, licences et droits similaires	11 421	11 421

BUDGET ANNEXE de la Résidence LES GLYCINES

Lors de la clôture de l'exercice 2025, ce budget affiche un résultat positif de 98 298,77 € (il s'élevait à 91.535,32 € en 2024).

Section	Résultat sortie 2024	Affectation	Résultat exercice 2025	Résultat sortie 2025
Investissement	6 823,29		9 086,66	15 909,95
Fonctionnement	84 712,03		- 2 323,21	82 388,82
TOTAL	91 535,32		6 763,45	98 298,77

Les redevances versées par les résidents constituent la principale ressource du Budget Annexe (409 283 € en 2025).

Concernant le service des repas (mardi et jeudi), la gestion 2025 affiche un bilan négatif de – 4.104 €. Il s'élevait à – 3.029 € en 2024, et - 4.243 € en 2023.

Article	Recettes	Dépenses
60623 Alimentation		36 465
60628 Autres fournitures		764
706 Prestations de services	33 125	
Résultat	-4 104	

En ce qui concerne le dispositif mis en place par la Collectivité Européenne d'Alsace pour participer au financement des actions de prévention de la perte d'autonomie, le forfait versé fin 2025, à hauteur de 28 625 € (+ un reliquat de 2 753 €) permettra de continuer à financer de nouvelles actions au titre de 2026. Pour mémoire, ces actions ont porté sur un coût total de 30.404 €, en 2025, pour des opérations hebdomadaires au bénéfice des résidents (relaxation, soins, prévention).

Ces dispositions permettent d'appréhender l'exercice 2026 comme suit :

1. Les recettes de fonctionnement

	Budget 2025	Budget 2026
002 Reprise du résultat de l'exercice précédent	84 712	82 388
042 Opération d'ordre de transfert entre sections	13 400	13 400
70 Remboursements de frais et de charges courantes	34 500	34 500
75 Produits de gestion courante (dont loyers perçus)	423 000	420 000
77 Recettes exceptionnelles	388	512
	556 000	550 800

Le chapitre 75 comprend principalement les revenus tirés des immeubles, dont 415.000 euros pour les loyers des résidents.

Il est rappelé que, pour équilibrer ce budget, il a été convenu avec m2A HABITAT de suspendre de 2023 à 2026 (durée résiduelle d'un prêt souscrit par m2A HABITAT), le versement de provisions pour grosses réparations. Cela explique pour partie le niveau plus important de l'excédent budgétaire constaté (chapitre 002).

.../...

2. Les dépenses de fonctionnement

	Budget 2025	Budget 2026
011 Charges à caractère général	350 700	360 300
012 Charges de personnel	115 000	100 000
023 Virement à la section d'investissement	22 800	23 000
042 Amortissement des immobilisations	65 000	65 000
65 Charges de gestion courante	1 000	1 000
67 Charges exceptionnelles	1 500	1 500
	541 000	550 800

Les recettes courantes sont en mesure de couvrir les charges de la résidence. Le budget de fonctionnement dégage un autofinancement de 88.000 € (bilan des chapitres 023 et 042).

3. Les recettes d'investissement

	Budget 2025	Budget 2026
001 Excédent d'exécution de la section d'Investissement	6 823	15 909
021 Virement de la section de fonctionnement	5 000	23 000
040 Amortissement des immobilisations	65 000	65 000
102 Fonds de compensation de la TVA	7 677	7 000
165 Dépôts et cautionnements	7 500	7 091
	92 000	118 000

4. Les dépenses d'investissement

	Budget 2025	Budget 2026
040 Opération d'ordre de transfert entre sections	13 400	13 400
16 Remboursements d'emprunts (capital)	5 400	5 400
165 Dépôts et cautionnements	7 500	7 500
2 Equipements et travaux	65 700	91 700
	92 000	118 000

Les crédits inscrits en 2026 pour équipements et travaux s'élèvent ainsi à 91.700 €. Ces crédits seront principalement utilisés pour la rénovation et la mise aux normes des logements libérés en cours d'année ainsi que pour la rénovation du système d'eau chaude sanitaire, estimée à 20.000 €.

Un programme ambitieux de sécurité incendie devrait également débuter cette année avec l'aide de la ville de RIXHEIM compte tenu du coût des opérations envisagées, qui concernerait la mise en place de portes coupe-feu, la création de plateforme d'accès pour les sapeurs-pompiers et le remplacement du système d'alerte incendie et du système d'appel-malade. L'ensemble de ces mesures pourrait représenter un budget supérieur à 200.000 €.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
donne acte à la Présidente du débat qu'elle a présidé.

Délibéré comme dessus,
Pour extrait conforme,

Rixheim, le 13 février 2026

Pour la Présidente,
la Vice-Présidente :

